

A qui appartient Kafka ?

Par [Frédérique Roussel](#) — Libération, 31 janvier 2020 à 17:51

L'épopée des archives



Franz Kafka en 1906, à l'âge de 23 ans. Photo akg-images

Kafka avait rendu l'âme depuis bien longtemps. De tuberculose, au sanatorium de Kierling, près de Vienne, le 3 juin 1924 à 40 ans. Née une décennie après sa mort, Eva Hoffe ne l'a pas connu. Son existence se trouve pourtant indissolublement liée à l'auteur du *Procès*. Ironie de l'histoire, c'en est un, de procès ultime, qui voit la vieille dame le 27 juin 2016 assise les mains crispées sur un banc de l'immense salle des pas perdus de la Cour suprême israélienne, à Jérusalem. Elle attend la décision d'un trio de juges. Deux ans plus tard, elle meurt à 85 ans. Le verdict ce jour-là ne sera pas en sa faveur. Il a clos en tout cas une histoire rocambolesque de succession, menée par des personnages pittoresques à travers des frontières et des démêlés... kafkaïens.

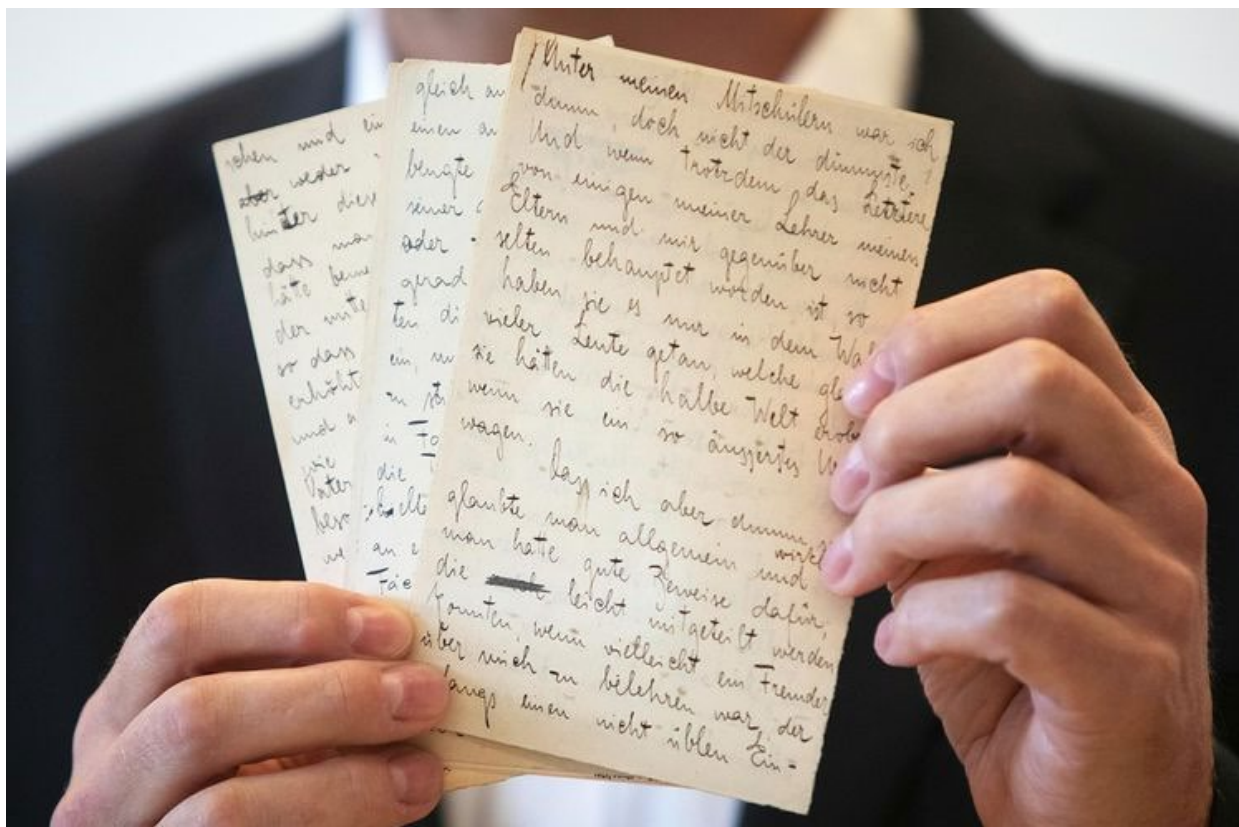
Obstination

C'est à la fable du pot de terre et du pot de fer que fait penser l'image de cette femme seule face à la justice étatique. Et peut-être à Joseph K., l'accusé du roman posthume de Kafka. *«Avoir un tel procès, c'est l'avoir déjà perdu»*, dit l'oncle Karl dans la fiction. L'écrivain israélo-américain Benjamin Balint a choisi d'ouvrir son livre *le Dernier Procès de Kafka* sur cette apparente disproportion entre la fragile personne privée qui revendique la propriété d'un héritage familial et l'institution d'Etat. Le conflit concernait des manuscrits de Franz Kafka, qu'Eva Hoffe détenait par les hasards de la vie, et qu'elle ne voulait pas lâcher. Les autorités israéliennes ont eu raison de son obstination, et mis la main sur les feuillets pour les calfeutrer dans leur bibliothèque nationale. L'auteur s'interroge : *«A qui appartient Kafka ?»*

Grande question. La réponse finale paraît d'autant plus incroyable que ces papiers séculaires qui agitaient encore en 2016 les plus fameux juristes israéliens auraient dû être depuis longtemps partis en fumée. La «trahison» originelle est bien connue, entre deux amis depuis plus de vingt ans, tous deux praguais de langue allemande et de confession juive, Franz Kafka, introverti, ascétique et obsédé par l'écriture, et Max Brod, écrivain aussi, joyeux et plein d'énergie, fervent admirateur de l'autre. Le premier, dont on estime qu'il a brûlé de son vivant environ 90 % de son travail, meurt en laissant des consignes strictes au second chez ses parents à Prague : *«Tout ce que je laisse en fait de carnets, de manuscrits, de lettres, personnelles ou non, etc. doit être brûlé sans restriction et sans être lu, et aussi tous les écrits ou notes que tu possèdes de moi [...]»*

Dernier train

Max Brod emporte chez lui tout un ensemble de carnets, de brouillons inachevés et un journal. Un mois après, il publie dans une revue les notes de Kafka qui lui interdisaient toute publication. Puis, à l'encontre de ses dernières volontés, il bricole les trois romans inachevés et les fait éditer à un rythme rapide : *le Procès* en 1925, *le Château* en 1926 et *Amerika* en 1927. Les références sexuelles, lascives ou à des personnes encore en vie seront caviardées du journal, dont une nouvelle traduction, signée Robert Kahn, vient de sortir chez Nous (*lire ci-contre*). *«Jamais troublé par l'idée de l'inviolabilité des textes de Kafka, Brod a agrégé et expurgé à sa guise, parfois avec subtilité mais aussi de façon significative»*, écrit Benjamin Balint, qui retrace de bout en bout ce qu'on pourrait appeler «l'affaire K.», alternant ses racines européennes avec ses épisodes judiciaires israéliens de la dernière décennie. Max Brod, tout en désobéissant, a joué le rôle de gardien et de maître d'œuvre des écrits de son ami. Sans lui, nous n'aurions pas le Kafka que nous connaissons. Sans lui, nous n'aurions pas eu ce feuillet épique.



Manuscrits de Kafka présentés lors d'une conférence de presse en août à Jérusalem.

Photo Sebastian Scheiner. AP

Le soir du 14 mars 1939, lui et sa femme Elsa prennent le dernier train autorisé à traverser la frontière tchéco-polonaise avant sa fermeture par les nazis. Dans leur périple vers la Palestine, Max emporte une volumineuse valise en cuir craquelé bourrée de liasses kafkaïennes : journal, récits de voyages, ébauches, croquis, centaines de lettres et minces carnets de notes noirs dans lesquels Kafka révisait l'hébreu. «*Que pouvait-il faire des reliques de saint Kafka une fois en Terre promise ?*» s'interroge Benjamin Balint. La suite s'avère pittoresque. Max Brod, qui fait souche à Tel-Aviv, lègue à sa mort en 1968 ses archives à Ester Hoffe, sa secrétaire et sans doute maîtresse. Dans son testament daté de 1961, il l'avait désignée comme seule exécutrice testamentaire en lui enjoignant cependant de déposer l'ensemble à «*l'université hébraïque de Jérusalem ou à la bibliothèque municipale de Tel-Aviv ou à une autre institution en Israël ou à l'étranger*». Souhait écrit qui sera un élément déterminant dans la bataille juridique à venir.

Coffres-forts

A la mort d'Ester, à 101 ans en 2007, le legs est toujours en sa possession, mis à part quelques éléments «monétisés» : elle avait mis notamment aux enchères en 1974 vingt-deux lettres et cartes postales de Kafka à Brod. En 1988, elle s'était délestée des 316 pages originales du *Procès* pour 2 millions de dollars chez Sotheby's au profit d'un marchand de livres agissant pour le compte des Archives littéraires allemandes de Marbach. Elle n'avait pas respecté les recommandations testamentaires de Brod, mais lui-même n'avait-il pas passé outre le vœu de Kafka ? Pendant près de quarante ans, l'héritage de Brod est resté réparti entre des coffres-forts dans des banques israéliennes et suisses, ou empilé dans un petit appartement sombre du rez-de-chaussée de la rue Spinoza à Tel-Aviv, cohabitant avec des dizaines de chats en liberté,

au grand dam de spécialistes anxieux pour sa conservation. Ceux-ci ont été autorisés à les consulter jusque dans les années 80, plus après.

L'assistante de Brod avait deux filles. Ruth Wiesler et Eva Hoffe héritent du paquet. Dès 1973, l'Etat d'Israël, préoccupé de voir les manuscrits de Kafka vendus à l'étranger, avait intenté un procès pour se les approprier mais fut débouté. Ester sera même arrêtée en 1974 à l'aéroport Ben-Gourion, avec des lettres et un journal de voyage de l'écrivain, soupçonnée d'avoir tenté de les faire sortir clandestinement. Une fois la secrétaire disparue, la bibliothèque nationale revint à la charge. La procédure judiciaire contre les deux sœurs démarre en 2009 et va durer jusqu'à il y a quelques mois. Une première décision de justice conclut en 2010 à la remise des documents à l'établissement, mais le feuilleton va se poursuivre émaillé de cambriolages de l'appartement rue Spinoza, de l'ouverture des coffres-forts et des recours judiciaires d'Eva Hoffe, en tête de la lutte. Celle-ci, ancienne hôtesse au sol, ne voyait aucune raison de renoncer à la succession littéraire de Max Brod, susceptible en plus d'être monnayable. Le couperet final tombe donc le 8 août 2016. Eva se trouve déshéritée, la Cour suprême a rejeté son dernier appel, qui a clos définitivement «l'affaire K.», les manuscrits étant désormais propriété d'Israël. Des secousses se sont fait encore sentir en 2019. En mai, l'Allemagne remettait à Israël des milliers de papiers et manuscrits volés il y a dix ans rue Spinoza lors sans doute des fameux cambriolages. En juillet, une dernière cache, un coffre-fort de la banque UBS à Zürich, était ouverte. «*Nous avons rapporté 60 dossiers de Suisse contenant du matériel original*», se félicitait alors Stefan Litt, archiviste de la bibliothèque nationale.

Archives Einstein

A qui donc appartient Kafka ? Dès l'acte de désobéissance de Max Brod, il ne s'est plus appartenu lui-même. La cascade d'événements et de protagonistes a vu ses papiers récupérés par Max Brod atterrir en Palestine (une partie conséquente se trouve aussi à la Bodleian à Oxford, dont les manuscrits du *Château*, d'*America* et de *la Métamorphose*). S'il était quasiment entendu qu'il devait être mis à la disposition des chercheurs, le lieu où ils devaient être stockés a alimenté bien des débats de ces dernières années sur les questions d'identité, de nationalité et d'Etat. «*La place du peuple juif et les aspirations politiques de Kafka comme de Brod allaient occuper une place centrale dans le procès et dans le jugement des juges*», écrit Benjamin Balint, qui consacre plusieurs chapitres à ce thème. D'abord parce que les Archives littéraires allemandes de Marbach étaient aussi sur les rangs pour s'occuper du trésor, présentant «*avec subtilité Israël comme un acteur tardif de l'entreprise Kafka*», alors que l'écrivain n'avait jamais fait l'objet d'un quelconque culte dans le pays comme en Allemagne, en France ou aux Etats-Unis. La bibliothèque nationale d'Israël, qui a en dépôt les archives d'Einstein et de Martin Buber, considérait, elle, en être au contraire la demeure naturelle. Il y eut également débat sur le judaïsme de Kafka. Il voulait s'installer à Tel-Aviv et ouvrir un restaurant avec Dora Diamant, il avait commencé à apprendre l'hébreu en 1917 et il affectionnait le théâtre yiddish, argumentaient les uns. D'autres soulignaient à l'inverse sa distance avec le sionisme, similaire à celle qu'il eut avec les femmes. «*L'ambivalence de Kafka envers le sionisme n'est pas étrangère à la complexité de sa relation avec Félise - et les autres femmes ; il les aimera toutes toujours de loin*», note Benjamin Balint. En 1914, Kafka s'interroge dans son journal : «*Qu'ai-je de commun avec les Juifs ? C'est à peine si j'ai quelque chose de commun avec moi-même.*» Ce procès, du où et du à qui, a également mis en relief «*l'ambiguïté du pays envers la culture de la diaspora*», en train de regarder davantage vers ses racines d'Europe de l'Est.

Le récit de Benjamin Balint illustre la complexité du sujet, affectif, juridique et confessionnel. Où se situer ? Du côté d'Eva Hoffe dépouillée décrite par l'auteur comme une victime ? Du côté de la Bibliothèque nationale d'Israël, soucieuse d'offrir la consultation d'écrits jamais vus ? Du côté des défenseurs du judaïsme de Kafka ou plutôt du côté de ceux qui le considèrent comme universel ? Du côté de Max Brod qui ne brûla pas les papiers ou du côté de Kafka, qui les voulaient anéantis ? Dilemme.

[Frédérique Roussel](#)

Benjamin Balint

Le Dernier procès de Kafka. Le sionisme et l'héritage de la diaspora

Traduit de l'anglais par Philippe Pignarre, La Découverte, 320 pp., 20 €.